

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 08h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 10 avril 2016

Les Clées	9 h 15	Culte. Baptême. A. Gelin.
Ballaigues	10 h 30	Culte. Cène. A. Gelin.
Baulmes	10 h 00	Culte. Baptême. V. Richard.
Giez	9 h 00	Culte.
Grandson	10 h 15	Culte.
Vugelles	10 h 00	Culte suivi de l'assemblée de paroisse. J.-N. Fell.
Method	10 h 00	Culte. Animation pour les enfants. S. Gabrieli.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} dimanche du mois: messe à **9 h 30** en français - 3^e dimanche du mois: messe à **9 h 30** en italien



BAULMES

www.baulmes.ch

Fermeture des bureaux du Greffe et de la Bourse communale

Nous vous informons que les bureaux du Greffe et de la Bourse communale **seront exceptionnellement fermés:**

le lundi 11 avril 2016 de 8 h 00 à 11 h 00 et le mardi 12 avril 2016 de 17 h 30 à 19 h 00

Le bureau du Contrôle des habitants sera toutefois ouvert aux horaires habituels.

Concernant les articles pour le Bulletin des Avis Officiels, ce service sera assuré, mais comme le bureau sera fermé, nous vous prions d'envoyer les annonces **jusqu'à 11 h 00 et par mail uniquement.**

Les préposées

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 6 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 13 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 20 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 27 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Elections communales 2016 Législature 2016-2021 Election du syndic

Nous vous informons que **M. Julien Cuérel a été réélu tacitement comme syndic** en date du 29 mars 2016.

L'élection pour la syndication prévue le 17 avril 2016 est donc annulée.

Au nom du bureau électoral:

Le Président: Thierry Lacroix La Secrétaire: Françoise Monnier

Autorisation

Dans sa séance du 22 mars 2016, la Municipalité a autorisé M^{me} Olivia Melchior à effectuer les travaux suivants: **Nature de l'ouvrage:** Ouverture de deux fenêtres en portes-fenêtres. Démolition partielle d'un mur côté ruisseau.

Parcelle: N° 257

ECA: N° 213

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Installation des nouvelles autorités communales Législature 2016-2021

La Municipalité 2016-2021 et les électrices et électeurs jouissant des droits civiques en matière communale sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le:

**lundi 11 avril 2016 à 19 h 30
à la salle du Conseil général**

L'ordre du jour sera le suivant:

Première partie présidée par le Préfet:

1. Etablissement d'une liste de présence
2. Assermentation des membres du Conseil général

3. Assermentation de la Municipalité
4. Election du (de la) président(e) du Conseil général
5. Election d'un(e) secrétaire du Conseil général
6. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation.

Message du Préfet

Seconde partie présidée

par le (la) nouveau (nouvelle) président(e):

7. Election d'un(e) vice-président(e)
8. Election d'un(e) secrétaire suppléant(e)
9. Election de deux scrutateurs(trices) et de deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s
10. Nomination des commissions
11. Divers

Le bureau du Conseil



RANCES

Société de tir sportif de Rances Dates des tirs 2016

25 avril de 18 h 00 à 20 h 00

Tir d'entraînement

23 mai de 18 h 00 à 20 h 00

Tir d'entraînement et militaire

6 juin de 18 h 00 à 20 h 00

Tir d'entraînement et militaire

2 juillet de 10 h 00 à 12 h 00

Tir d'entraînement et militaire

3 août de 18 h 00 à 20 h 00

Tir d'entraînement

6 août de 9 h 00 à 17 h 00

Abbaye

15 août de 18 h 00 à 20 h 00

Tir d'entraînement

24 août de 18 h 00 à 20 h 00

Tir d'entraînement

3 septembre de 8 h 30 à 16 h 30

Tir de clôture

22 octobre de 9 h à 16 h

Tir Rataplan

Assermentation du Conseil général et de la Municipalité

Législature 2016-2021

La cérémonie d'installation des autorités de la Commune de Rances aura lieu le:

jeudi 19 mai 2016 à 19 h 30

à l'annexe de la grande salle

selon ordre du jour à paraître.

Le bureau du Conseil

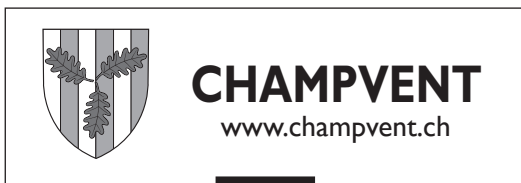
Greffe municipal

Le bureau sera **fermé** le:

mardi 12 avril prochain pour cause de vacances.

Merci de votre compréhension.

La secrétaire



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2016-2019

Commune: Champvent

Propriétaire: Commune de Champvent, Grand-Rue 8, 1443 Champvent

Requérant/auteur des plans: Glauser Frédéric, Sur la Ville 6, 1443 Champvent

Promettant acquéreur: ---

Coordonnées: 533863 / 181626

N° parcelle: 52

N°s ECA: 28a, 28b

N° CAMAC: 161058

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Agrandissement. Aménagement d'un appartement dans les combles. Création d'un couvert à voiture et places de parcs. Démolition et reconstruction de la chambre froide

Adresse de l'ouvrage: Grand-Rue 7 - Champvent

Dérogation requise: ---

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Champvent, à la Grand-Rue 8, du **09.04.2016 au 08.05.2016**.

Délai d'opposition: 08.05.2016

Installation des nouvelles autorités communales

Législature 2016 - 2021

La Municipalité 2016 - 2021 et les électrices et électeurs jouissant des droits civiques en matière communale sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le :

lundi 18 avril 2016 à 19h30 à la grande salle

L'ordre du jour sera le suivant :

Première partie présidée par le Préfet :

1. Etablissement d'une liste de présence
2. Assermentation des membres du Conseil général
3. Assermentation des membres de la Municipalité
4. Election du (de la) président(e) du Conseil général
5. Election d'un(e) secrétaire du Conseil général
6. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation

Message du Préfet

Seconde partie présidée par le (la) nouveau (nouvelle) président(e) :

7. Election d'un(e) vice-président(e)
8. Election des scrutateurs
9. Nomination des commissions : commission de gestion et commission de recours
10. Nomination des délégués aux associations intercommunales et autres présentations
11. Divers

Le bureau du Conseil



**VUGELLES
LA MOTHE**

Demande à louer

Maman et sa fille de 4 ans cherchent, de suite ou à convenir:

appartement de 3 pièces

proche de Fiez ou dans l'arrondissement scolaire de Grandson.

Loyer max. Fr. 1300.-

Tél. 078 734 59 69



L'ABERGEMENT

Stand de tir de L'Abergement

Tirs militaires et tirs d'entraînement

Judi 7 avril 2016 de 17 h 30 à 20 h 00

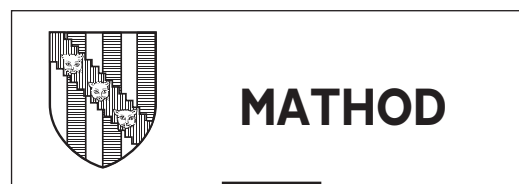
Judi 14 avril 2016 de 17 h 30 à 20 h 00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



MATHOD

Législature 2016-2021

Convocation à la cérémonie d'assermentation des autorités communales

Mesdames, Messieurs,

Par la présente et conformément à l'article 83 de la Loi sur les Communes, la Municipalité 2016-2021, ainsi que les électrices et électeurs communaux de Mathod sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le :

**mercredi 20 avril 2016 à 19 h 30
à la Grande salle de Mathod**

Ordre du jour:

Première partie, présidée par M^{me} Evelyne Voutaz, Préfète :

1. Assermentation du Conseil général
2. Assermentation de la Municipalité et du Syndic
3. Election du/de la Président(e) du Conseil général pour la période allant du 01.07.2016 au 30.06.2021
4. Election du/de la Secrétaire du Conseil général pour la législature 2016-2021

Seconde partie, présidée par le/la Président(e) élu(e) :

5. Election du/de la Vice-Président(e) du Conseil général
6. Election des scrutateurs/trices et des suppléants
7. Election des commissions de gestion-finances et de recours en matière de taxes communales

Nous comptons sur votre présence et vous adressons nos salutations les meilleures.

La Municipalité



LES CLÉES

Assermentation du Conseil général et de la Municipalité Législature 2016-2021

Mesdames, Messieurs,

Toutes les citoyennes et citoyens de la Commune qui souhaitent faire partie du Conseil général pour les

5 prochaines années sont priés de venir se faire assermenter le :

**lundi 11 avril 2016 à 19 h 30
à la salle communale des Clées**

L'ordre du jour sera le suivant:

Première partie (présidée par M^{me} la Préfète Evelyne Voutaz)

1. Assermentation des membres du Conseil général
2. Assermentation de la Municipalité et du Syndic
3. Election du (de la) Président(e) du Conseil général
4. Election du (de la) Secrétaire du Conseil général

Seconde partie (présidée par le Président du Conseil général)

5. Election du(de la) vice-président(e) du Conseil général
6. Election des scrutateurs(trices) et des suppléant(e)s
7. Nomination des délégué(e)s aux associations intercommunales
8. Election des commissions

Peuvent être assermentés, tous citoyen(ne)s jouissant des droits civiques en matière communale (pour les étrangers : résidence de 10 ans en Suisse et 3 ans dans le Canton de manière continue).

Les personnes intéressées par une des fonctions ci-dessus, mais empêchées d'être présentes le 11 avril, sont priées de me le signaler: cbrechbuhl@bluewin.ch ou 079 215 54 00.

Le Président du Conseil général: Christian Brechbühl

NB : une collation sera servie après la cérémonie

Autorisation 1/16

Conformément aux dispositions de l'article 111 LATC, la Municipalité, dans sa séance du 21 mars 2016, a autorisé

**l'élévation de 30 cm
du pan nord du toit du hangar**
sur la parcelle N° 251, N° ECA 137, propriété de M. Vincent Lamercy.

La Municipalité

Autorisation 2/16

Conformément aux dispositions de l'article 111 LATC, la Municipalité, dans sa séance du 21 mars 2016, a autorisé

**la création de 3 places de parc extérieures
supplémentaires**
sur la parcelle N° 211, rue du Pressoir 8, 1356 La Rusville, propriété de Depeursinge Christian, Florence, Xavier et Varela Victor.

La Municipalité

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
 Cirons - capricornes - vers du bois
Protections contre les fouines
 Champignons du bois - mэрule
 1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



Depuis 25 ans
à votre service

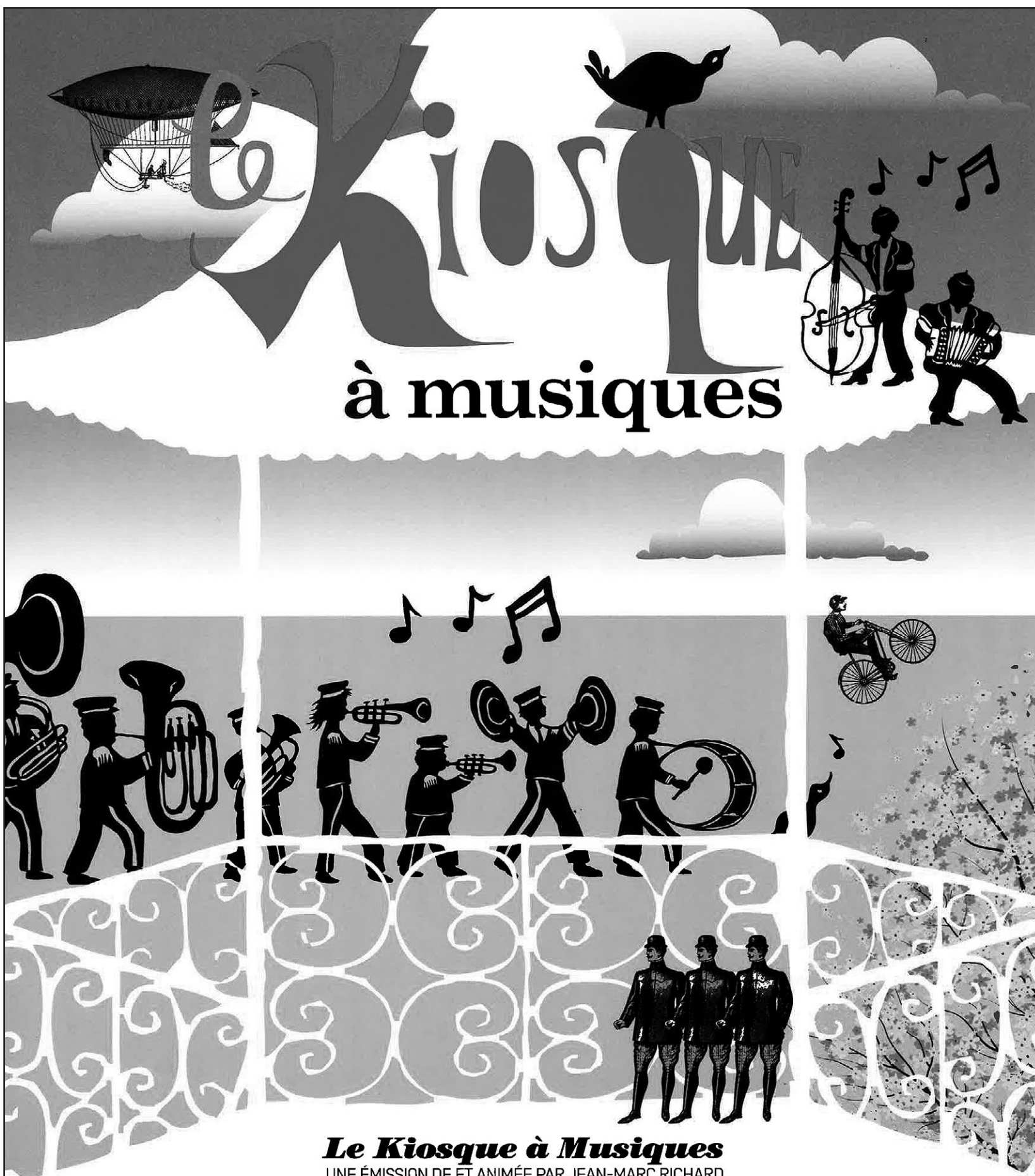
www.solcreations.ch

SOLCREATIONS

TOUT POUR VOS SOLS
PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 – 021 887 74 30

Prenez rendez-vous,
on se déplace chez vous!



Le Kiosque à Musiques

UNE ÉMISSION DE ET ANIMÉE PAR JEAN-MARC RICHARD

9 AVRIL 2016 • 11H00 - 12H30

Claquettiste

CONSEILLER MUSICAL: JEAN-CLAUDE BLOCH

BAULMES • SALLE DES FÊTES • ENTRÉE LIBRE • SANS RÉSERVATION

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI, EN DIRECT ET EN PUBLIC DE 11H À 12H30



Pain du cœur 
à Champvent 
 vous propose
pains et tresses
cuits au four à bois
samedi 16 avril dès 10 h 00,
au profit de Jérôme Chapuis,
athlète de VTT trial

Commandes avant le jeudi 14 avril
 au 024 459 17 44 ou 079 271 01 17 à venir
 chercher samedi 26 avril dès 10 h 00: Sur la
 Ville, Champvent.

Pain farine bise bio du village, env. 500 g
 Fr. 4.-, tresse env. 500 g Fr. 6.-



RADIO TV MUSIQUE SERVICE
 MARTIAL CHARDONNENS
 Sur Vigny 15 - www.radiotvmusique.ch
 1439 RANCES - **024 459 20 89 + répondeur**
Revendeur TV METZ & SALORA

Chez EINSTEIN, ainsi surnommé !
 pour les qualités et les compétences du service depuis 22 ans déjà !

JUKES-BOXES - HIFI VINTAGE - SONOS
KEYBOARDS - ORGUES - RADIO TSF

Martial est également un homme orchestre !

A louer à BAULMES
dès le 1^{er} mai 2016

appartement
2 pièces
mansardé

Loyer: Fr. 750.-, chauffage compris

024 459 10 42

Amicale de pétanque
à Baulmes

L'amicale de pétanque organise son
assemblée générale
le vendredi 15 avril 2016 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville de Baulmes

Les membres y sont évidemment
 conviés, ainsi que tous les non-membres
 qui souhaiteraient s'intéresser de près ou
 de loin à notre amicale.

Dans l'espoir de vous retrouver nom-
 breux lors de cette assemblée.

Le secrétaire

VOYAGE RADIOPHONIQUE
EN CHOEUR



AVEC
L'ÉCHO DU SUCHET & LA BERGÈRE

ET LA TROUPE
DE THÉÂTRE

MISE EN SCÈNE :
DANIEL MADER

1^{ÈRE} SOIRÉE

CASINO D'ORBE
SAMEDI 20 h 15
9 AVRIL 2016

2^{ÈME} PARTIE:
CHOEUR D'HOMMES
CORCELLES-PRÈS-PAYERNE
DIRECTION :
ROGER PRADERVAND

AU PIANO :
CHRISTELLE MUTH

DIRECTION :
CORINNE TSCHUMI

2^{ÈME} SOIRÉE

GRANDE SALLE DE RANCES
VENDREDI 20 h 15
15 AVRIL 2016

2^{ÈME} PARTIE:
CHOEUR MIXTE
ST-ETIENNE, BELAUX
DIRECTION :
ANNE STEULET BROWN

ENTRÉE LIBRE **OUVERTURE DES PORTES À 19 h 45** **CHAPEAU À LA SORTIE**

CREASOLS
 DESIGN SARL
 OSEZ L'EXTRAVAGANCE

PARQUETS - MOQUETTES
 PVC - LINO - STORES
 024 459 11 32

DEVIS GRATUIT
 VENTE A L'EMPORTER

SHOWROOM
 CHAMPS LOVATS 13 - 1400 YVERDON

WWW.CREASOLS.CH

2

minutes,

**c'est le temps qu'il faut
à un cambrioleur
pour forcer
une fenêtre
ou une porte**



**Stores
Vente - Réparation**

**Patrik Jaccard
Le Noux - 1439 RANCES**

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Nouveau: porte de garage à lamelles

**Avant l'arrivée des bêtes!
Pensez aux moustiquaires**

ACTION: 10% sur les moustiquaires

Validité: 30 avril 2016

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

Devis gratuit, travail soigné

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

Protégez votre domicile

Les cambriolages d'habitations ne doivent pas être une fatalité. Sachant qu'un cambrioleur ne va que très rarement observer et étudier longuement sa cible, qu'il veut agir le plus vite possible et que le moindre élément perturbateur risque fort de le dissuader, nous vous proposons quelques mesures simples à mettre en place.

En termes de cambriolages, les vols sont généralement par effraction ou par introduction clandestine.

Peu importe le mode opératoire, il faut rappeler que les cambrioleurs déterminent leurs cibles à partir de certains éléments visuels : voies d'introduction cachées des passants ? L'habitation est-elle occupée ? Y a-t-il des signes de système d'alarme ? Y a-t-il des signes de négligence ou de vétusté (portes, fenêtres, serrures de mauvaise qualité, ouvertes ou nécessitant des réparations) ?

A ces facteurs, il faut encore ajouter que le cambrioleur recherche la facilité, la rapidité et la discrétion. Les possibilités de fuite, ainsi que la proximité de transports publics et des voies de communication jouent également un rôle significatif.

Les conseils visent donc tant à augmenter votre protection qu'à dissuader les cambrioleurs. Cependant, ils ne constituent pas une garantie contre les cambriolages, pour lesquels la police décline, le cas échéant, toute responsabilité.

Effraction, introduction clandestine et cambriolage

Le meilleur moyen de faire face à ce genre d'événement reste de protéger de manière optimale son domicile. Et ceci est possible, simplement et sans recourir immédiatement à des moyens sophistiqués et parfois onéreux tels que caméras de vidéosurveillance, alarmes électroniques ou agent de sécurité privé.

Hierarchiser les moyens de protection

En matière de prévention contre le cambriolage, il y a trois échelons.

Au premier figurent les mesures organisationnelles. Ce sont les plus simples et les plus élémentaires.

Le deuxième stade est fait de mesures techniques, c'est-à-dire de moyens entravant l'accès aux propriétés. Le but est de dissuader les cambrioleurs, mais surtout de les empêcher d'entrer. Ceux-ci réalisent leurs forfaits en quelques minutes. S'ils constatent qu'il leur faudra plus de temps et donc qu'ils auront davantage de risque de se faire pincer, ils renonceront.

Au troisième échelon, il est question des mesures électroniques. Il ne faut les utiliser qu'après s'être assuré que les précautions du premier et du deuxième échelon soient opérationnelles. A quoi sert une vidéo surveillance si vous n'avez pas verrouillé la porte? « Avec ces systèmes, il faut s'assurer que le jeu en vaut la chandelle », souligne Pierre-Olivier Gaudard. Les alarmes électroniques par exemple, dans le canton de Vaud, supposent que leur propriétaire dispose des moyens permettant de répondre à l'obligation réglementaire de la «levée du doute». En d'autres termes, avant que la police n'intervienne, une personne doit avoir vérifié que l'avertisseur s'est enclenché à bon escient.

Cette hiérarchisation des moyens de prévention en trois paliers apparaît logique. Elle tient aussi compte des aspects économiques et sociaux. Le cambriolage n'est pas une fatalité. Pour se protéger, il n'est pas nécessaire de transformer sa maison en fort Knox, mais il faut déjà commencer par les mesures simples.

Conseils

- Fermez portes et fenêtres, y compris des pièces annexes (caves, garages, etc.) et même lorsque vous êtes chez vous.
- Mettez vos valeurs à l'abri
- Compliquez la vie des cambrioleurs
- Simulez une présence en cas d'absence
- Choisissez du matériel solide, résistant et de bonne facture
- Protégez vos baies vitrées et autres fenêtres, notamment en posant un film de sécurité, des verrous, voire même des détecteurs de mouvement qui enclenchent un éclairage.
- Faites poser une rosace sur le cylindre de votre porte, c'est une solution peu coûteuse et très efficace notamment pour éviter un arrachage de cylindre.
- Transmettez rapidement toutes les informations utiles à la police (117) en cas de soucis

L'analyse sécuritaire

L'analyse sécuritaire a pour but de vous fournir des idées, des options et des solutions afin de vous permettre de prendre des mesures appropriées pour minimiser au maximum les risques d'être victime d'un cambriolage. Ce service est gratuit et à la portée de chacun. Pour poser le diagnostic, le policier se déplace chez le demandeur et analyse les lieux pour mettre en évidence les failles. Un questionnaire d'une quarantaine de questions permet d'évaluer la situation sécuritaire des locaux. Rappelons-le, il n'existe aucun système sécuritaire parfaitement inviolable. Le but premier étant de décourager le cambrioleur et de le dissuader d'agir.

Pour effectuer une analyse sécuritaire de votre domicile, contactez les gérants de la sécurité.